

2. BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES FRANÇAIS DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Sur un bureau de bibliothécaire les revues professionnelles s'empilent, à portée de main, pour quand on aurait enfin le temps d'y jeter un coup d'œil. Le rédacteur en chef qui voudrait savoir l'effet produit par son dernier numéro dont il est très fier, doit attendre longtemps pour avoir enfin une opinion favorable ou non. « Je n'ai pas encore eu le temps de le regarder » est en général la réponse que reçoivent ses demandes.

Mais par contre quand il ouvre un bulletin bibliographique de dépouillement, français ou étranger, quel plaisir de voir les articles qu'il a publiés, dûment analysés et pourvus de nombreuses vedettes — matières qui permettront à jamais de les retrouver, serait-ce de l'Australie ou du Pérou.

Le contrôle bibliographique de la littérature des Sciences de l'information a fait l'objet d'une excellente communication de Guy Marco au dernier Congrès de l'IFLA à Leipzig.

Passant en revue les Sources en langues européennes, y compris l'anglais, des bibliographies sur la Science de l'Information, il a constaté qu'elles rendent compte de 1 000 nouveaux livres par an et qu'elles dépouillent 1 000 périodiques publiant environ 15 000 articles.

La conclusion est que ces bibliographies sont satisfaisantes dans la couverture des périodiques sauf les périodiques éphémères et régionaux, mais que les monographies ne sont pas recensées de manière aussi complète. Il déplore l'énergie perdue par les doublons et le chevauchement des sources. Enfin il signale qu'une catégorie de documents échappe totalement au contrôle bibliographique : ce sont les communications de Congrès, sauf si elles sont publiées. Il note en particulier que les communications de l'IFLA ne sont pas recensées !

Ce texte avec son importante bibliographie va être publié dans le prochain numéro de notre bulletin d'information des Diplômés de l'École de Bibliothécaires Documentalistes.

Nous allons vous présenter maintenant les deux principales bibliographies françaises qui font le dépouillement des publications en Sciences de l'Information : la *Bulletin bibliographique de l'INID* et la *Bulletin Signalétique n° 101 du CNRS*.

Nous parlerons aussi du bulletin de dépouillement de l'ENSB et des fiches de dépouillement du Service des Bibliothèques du Ministère des Universités.

Pour finir il sera question du Catalogue Collectif des publications en série sur les Sciences de l'Information de 6 bibliothèques parisiennes, on en donnera les possibilités d'accès.

2.1. Le Bulletin bibliographique de l'Institut national des Techniques de la documentation par Madame C. Lermyte.

Sans être un bulletin d'association, comme les précédents, ce bulletin est cependant un lien puissant entre les anciens élèves et l'Institut. Trois partenaires assurent sa parution :

— l'I.N.T.D., qui a été fondée en 1950 dans le cadre du Centre national des Arts et Métiers, délivre un diplôme professionnel de documentation. Après des mutations diverses, l'école forme actuellement 65 élèves de niveau maîtrise, ayant une formation de base très diverse, tant scientifique que littéraire ;

— l'Association de I.N.T.D. a été fondée en 1957. C'est une association qui compte une moyenne de 200 adhérents et dont les activités sont diverses ;

— la Bibliothèque de l'I.N.T.D. qui n'existe réellement que depuis 1971, est une bibliothèque spécialisée en documentation dont le fonds reflète l'enseignement dispensé à l'Institut tout en le dépassant largement puisqu'elle est ouverte à tous les membres de la profession.

En octobre 1976, après une étude par questionnaire auprès des utilisateurs, et le lancement d'un n° 0 pour évaluation, est paru le premier numéro du *Bulletin bibliographique de l'I.N.T.D.*, distribué

gratuitement aux étudiants et à une centaine de bibliothèques susceptibles d'être intéressées. Puis, avec le succès, on a décidé une diffusion par abonnement. Cette diffusion ne concernait que des bibliothèques réellement intéressées.

Un accord a alors été proposé à l'A.I.N.T.D. : l'I.N.T.D. assure le dépouillement des périodiques, la fourniture du papier, la distribution gratuite aux étudiants en cours d'étude, l'Association assure l'assemblage, l'agrafage et le routage des abonnements, fournit les enveloppes et gère les abonnements.

Le bulletin ne comprend pas d'articles de fond, de nouvelles, ou de publicité. Simplement, des ouvrages sont présentés en annexe sous forme de liste de nouvelles acquisitions, suivant le plan de classement de la Bibliothèque. Un numéro spécial est consacré à la présentation de tous les mémoires de la promotion sortante, avec une analyse et une indexation. La parution du bulletin est mensuelle : 10 numéros d'octobre à juillet, et sa présentation reste très artisanale.

Sur les 100 périodiques reçus régulièrement par la Bibliothèque, 55 sont dépouillés : ce qui donne un total de 12 à 1300 documents analysés chaque année. Les articles sont présentés dans l'ordre alphabétique des revues, avec une analyse de 5 à 10 lignes en moyenne et une indexation de plus en plus fine, en langage contrôlé utilisant le thésaurus des sciences de l'information du C.N.R.S. Un index alphabétique se trouve à la fin de chaque numéro et un index cumulatif paraît chaque année en octobre. 24 revues, constituant le cœur de l'Information, sont dépouillées de façon systématique.

Les lecteurs du Bulletin sont les 70 élèves de l'Institut et 133 abonnés, dont 112 en France et 21 à l'étranger. Sur ces abonnements, 45 sont à plein tarif, 50 bénéficient du tarif anciens-élèves, 23 sont acquis par échange et 15 par don. On compte dedans, 71 bibliothèques ou organismes de documentation, 35 anciens élèves, dont 3 à l'étranger, 5 associations et 22 écoles formant des bibliothécaires ou des documentalistes, dont 11 à l'étranger.

Depuis 1978, la revue *Documentaliste* est autorisée à reproduire les analyses d'articles de la presse francophone et les mémoires ayant obtenu une note supérieure à 15, et depuis 1977, le *Bulletin* participe au *Bulletin 101 du C.N.R.S.*, par le système Pascal.

2.2. Bulletin signalétique du C.N.R.S. section 101. Sciences de l'information Documentation, par M. Bensaïd, rédacteur en chef adjoint.

Il n'est pas possible de parler du Bulletin signalétique sans présenter préalablement le Centre de Documentation scientifique et technique du CNRS.

Le CDST a pour objectif de fournir aux chercheurs, ainsi qu'à tous les spécialistes, professeurs, médecins, ingénieurs, industriels, étudiants... en France et à l'étranger, la documentation scientifique et technique nécessaire à la poursuite de leurs activités.

Ce centre à vocation pluridisciplinaire s'efforce de regrouper la documentation mondiale dans le domaine des sciences exactes, des sciences de l'ingénieur, des sciences de la vie, et des sciences de l'information et de la documentation. Il dispose d'un fonds constitué et enrichi chaque année des publications scientifiques les plus diverses.

Les collections de la bibliothèque

La bibliothèque collecte et gère un très grand nombre de documents primaires issus de la littérature scientifique mondiale. Les collections actuelles se composent de :

— 17 000 titres de périodiques dont 13 000 titres courants parmi lesquels figurent les meilleures revues scientifiques françaises et étrangères (40 % environ en langue anglaise, 20 % en langue française, 10 % en langue allemande, 9 % en langue russe, 21 % en d'autres langues dont le japonais).

— 62 000 thèses surtout françaises, parmi lesquelles les thèses de

doctorat d'Etat de sciences et les thèses de doctorat d'ingénieurs, reçues en archives originales.

- 22 500 compte-rendus de congrès
- 14 000 rapports scientifiques principalement français, dont 8 000 rapports de la DGRST.
- quelques milliers d'ouvrages et brochures.

Ces collections sont d'une part, disponibles à la salle de lecture de la bibliothèque pour consultation sur place. Elles alimentent d'autre part le Fichier bibliographique Pascal (Programme Appliqué à la Sélection et à la Compilation Automatique de la Littérature), sur support informatique qui depuis 1971, permet d'assurer une meilleure diffusion de l'information en fonction des besoins des utilisateurs.

Le fichier bibliographique Pascal

Pour exploiter un tel fonds de nombreux spécialistes sélectionnent, analysent, indexent et classent chaque jour 2 500 documents, dont les signalements (sous forme de références bibliographiques accompagnées de résumés et de descripteurs) sont enregistrés sur bandes magnétiques et stockés en mémoire d'ordinateur. De ce fait le Fichier Pascal riche déjà de plusieurs millions de références s'accroît chaque année d'environ 500 000 références. Les services de documentation de nombreux organismes français et étrangers contribuent à la constitution de ce fichier.

Les produits et services du CNRS-CDST

L'exploitation du fichier Pascal permet une redistribution des informations enregistrées, sous diverses formes

- 1) les bandes magnétiques PASCAL
Copie intégrale ou partielle du Fichier PASCAL, permettant aux organismes disposant de moyens informatiques, de constituer et de gérer eux-mêmes un fichier documentaire adapté à leurs besoins.
- 2) les bibliographies mensuelles spécialisées
Les 53 sections du Bulletin Signalétique couvrant chacune une discipline scientifique ou technique, parmi lesquelles la Section 101 « Sciences de l'information, documentation »,
- 3) les bibliographies mensuelles personnalisées ou profils documentaires (SDI)
Bibliographies mensuelles concernant un sujet précis.

- 4) Les bibliographies rétrospectives

- 5) PASCALINE OU PASCAL « ON LINE »
offre la possibilité lorsqu'on dispose d'un terminal d'ordinateur et d'un téléphone, d'interroger en conversationnel la totalité de la base de données.

La base de données étant implantée sur 2 serveurs. Questel, le centre serveur national géré par la société Télésystèmes. L'ordinateur est situé à Sophia-Antipolis (Alpes Maritimes), le logiciel d'interrogation est Mistral. Questel est connecté aux réseaux Transpac, Euronet, Tymnet et Telex.

IRS, le système de resaisie de l'information de l'Agence Spatiale Européenne. L'ordinateur est situé à Frascati (30 km de Rome, Italie). Le logiciel d'interrogation est Quest. IRS est connecté aux réseaux Transpac, Euronet, Tymnet et Esanet.

Accès aux documents originaux

La bibliothèque dispose :

- d'une part, d'une salle de lecture pour la consultation sur place, elle est ouverte au public du lundi au vendredi 25, rue du Retrait - Paris 20^e
- d'autre part, d'un service de documents primaires, qui fournit à des fins exclusives de recherches, des reproductions sous forme de photocopie, microfilm ou microfiche.

Traductions

Un service de traductions exécute la traduction de tout texte scientifique ou technique vers le français et les autres langues. Il coopère en outre à la constitution du Fichier World Transindex, Fichier de traductions, résultat de la fusion des fichiers du Centre International des traductions (World index), du Bulletin des tra-

ductions du CNRS, et du fichier de la Commission des Communautés Européennes (Transatom Bulletin) — dans ce fichier sont recensées les traductions établies en langue française et les traductions de la littérature des pays de l'Est européen et d'Asie, réalisées dans des langues plus accessibles.

D'autres sous-produits résultant de l'exploitation du fonds de la bibliothèque ou du fichier PASCAL sont diffusés par le CNRS-CDST. Parmi ceux-ci on peut citer les catalogues des rapports de fin de contrats DGRST et de la mission des études et de la recherche du Ministère de l'environnement et du cadre de vie et divers outils documentaires, tels que catalogues de sources, lexiques, thésaurus, etc.

Le bulletin signalétique — section 101

– bibliographie mensuelle spécialisée dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation, représentant en moyenne 4 200 références par an, provenant principalement du dépouillement de 300 titres de revues dont 90 plus spécifiques aux sciences de l'information et de la documentation sont analysés systématiquement et exhaustivement ; de compte-rendus de congrès, de rapports, de thèses et d'ouvrages. A titre indicatif en 1980, 69 thèses françaises, 71 rapports français et étrangers, 68 actes de congrès, 90 ouvrages et documents divers ont été signalés.

– le bulletin signalétique section 101 est constitué d'un plan de classement bilingue, français-anglais, permettant la répartition des références bibliographiques en fonction des thèmes ; de deux index thématiques permutés, l'un français, l'autre anglais ; d'un index des sigles d'organismes et systèmes documentaires cités ; d'un index des travaux d'auteurs français et francophones, d'un index des auteurs.

– une rubrique spéciale « Quoi de neuf » recense des informations de type factuel. C'est une rubrique de nouvelles et d'annonces puisées à différentes sources (publicités, lettres, bulletins de nouvelles) et dans les rubriques de certains périodiques. Pour garder le maximum de fraîcheur à ce type d'informations, celles-ci ne sont pas saisies sur bande magnétique et sont insérées dans chaque numéro du bulletin 101 juste avant sa diffusion.

– l'édition automatisée ainsi que l'enregistrement sur bande magnétique des signalements correspondant aux sciences de l'information et de la documentation ayant débuté en 1973, c'est près de 36 000 références qui sont actuellement disponibles dans le fichier PASCAL.

2.3. E.N.S.B. dépouillements, par M. Merland.

Ce bulletin confidentiel, tiré à 50 exemplaires seulement et diffusé à 30, donne la liste des acquisitions françaises de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires. Il paraît depuis janvier 1981. Il répond à trois objectifs :

- l'enseignement de l'informatique documentaire permettant la maîtrise d'un logiciel (Textol), la pratique courante de l'entrée des données, la pratique de l'interrogation par tous les élèves de l'Ecole ;
- l'enseignement des langages documentaires post-coordonnés (l'indexation est propre à l'E.N.S.B.) ;
- le souci documentaire (satisfaire les besoins en documentation pour le Diplôme Supérieur de Bibliothécaire et le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire). Ce bulletin destiné à l'usage de l'E.N.S.B. et de 25 centres régionaux de formation existant en France.

2.4. Les fiches de dépouillement du Service des Bibliothèques du Ministère de l'Education, par Renée Lemaître.

La Division des études et de l'information du Service des Bibliothèques, 61, rue Dutot, assure le dépouillement d'une cinquantaine de revues en langues française, anglaise, allemande et russe sur les 150 reçues par ce service. Certaines revues étaient réparties entre l'Ecole de Massy et l'ENSB et les fiches des articles les plus importants envoyées dans les Centres régionaux de formation pro-

fessionnelle. Mais le nouveau bulletin de l'ENSB a changé cette pratique.

Le fichier des dépouillements rue Dutot permet de répondre aux demandes, en général écrites, des bibliothèques d'Universités ou autres ; on prête les documents ou on envoie des photocopies. Les fonds très importants d'ouvrages conservés rue Dutot proviennent des collections constituées à la Bibliothèque Nationale par Suzanne Briet et confié par Julien Cain à Paul Poindron en 1938 quand on constitua un bureau d'information sur les bibliothèques.

Il s'est encore développé à la création de la Direction des Bibliothèques en 1945. Il est enrichi continuellement par des achats et par les livres analysés dans le B.B.F.

Il comprend quatre grandes catégories : Bibliothéconomie, Bibliographie, Histoire du Livre, Techniques documentaires qui sont réparties dans 4 différents bureaux car il n'y a pas de salle qui lui soit réservé. Les ouvrages d'avant 1950 sont dans un dépôt.

Au moment de la scission de la Direction des Bibliothèques en 1975 une petite partie des collections concernant la lecture publique a été confiée à la Direction du Livre, rue de la Banque, mais Paul Poindron tenait beaucoup à l'intégrité du fond et l'on s'est efforcé de la maintenir. *L'Argus de la Presse* est reçu rue Dutot et partagé avec la Direction du Livre pour les articles concernant la lecture publique.

2.5. Le catalogue collectif des publications en série dans les sciences de l'information, par Renée Lemaître.

Le manque d'un grand Centre de Documentation vraiment accessible aux professionnels sur les sciences de l'information avec accès libre aux rayons, prêt de documents, consultation de dossiers tenus à jour et personnel suffisant a incité les bibliothèques et centres de documentation qui possédaient les collections les plus importantes dans ce domaine à s'unir pour élaborer en commun un catalogue collectif des publications en série dans les Sciences de l'information. C'était en 1978. Les six bibliothèques étaient : la Bibliothèque Nationale, le Centre de Documentation Scientifique et Technique du CNRS, la DICA (Division de la Coopération et de l'Automatisation du Service des Bibliothèques), la Division des Etudes et de l'Information du Service des Bibliothèques, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, la Maison des Sciences de l'Homme.

C'est la Maison des Sciences de l'Homme qui avait réuni d'abord un groupe pour exécuter une enquête sur les périodiques en Sciences Sociales et c'est ainsi que ce projet a pris corps.

Ce catalogue comprend 442 titres vivants de périodiques reçus par ces six établissements dans les domaines de : l'Archivistique, la Bibliothéconomie, la Documentation. On y a ajouté l'audiovisuel, l'informatique et la linguistique appliquée dans la mesure où ces domaines présentent des applications à la Science de l'Information.

Un traitement automatisé selon le système AGAPE a été utilisé pour l'élaboration de ce catalogue, il a été pris en charge par la DICA, ce qui permettra de le mettre à jour très facilement. On prévoit déjà d'y ajouter les périodiques de l'INTD et de l'ENSB ; les bordereaux sont déjà faits.

Je voudrais maintenant vous décrire très rapidement les bibliothèques ou centres de Documentation qui ont élaboré le catalogue et qui sont le plus facilement accessibles. Et d'abord :

le Centre de Documentation de la DIST (Direction de l'Information Scientifique et Technique, anciennement la DICA) qui était logé 65, rue de Richelieu, et maintenant 3 bd Pasteur, tél. 539.25.75, poste 3094, Mlle Pouderoux.

Il est ouvert à tous les chercheurs et professionnels de la documentation (consultation sur place, renseignements téléphoniques, prêt, photocopies). Ses collections rassemblent les documents sur la gestion et l'automatisation des bibliothèques, la coopération interbibliothèque, la documentation automatique et de façon plus générale des publications de l'IST.

Son fonds documentaire comprend actuellement environ 4 000 documents (monographies, études, rapports, comptes-rendus de Congrès, normes, etc.) et 160 titres de périodiques en cours. Publication : Le *Bulletin de la DICA* a cessé de paraître mais va reprendre sous le titre suivant : *I.S.T. au service de la recherche*. Il ne sera pas entièrement destiné au public de la Documentation, mais aussi à l'utilisateur final.

La Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail, Paris, avait organisé à l'occasion de l'élaboration du catalogue collectif, une salle spécialisée pour les périodiques des Sciences de l'Information, mais malheureusement elle vient d'être supprimée faute d'être suffisamment utilisée ; les périodiques ont été reclassés dans le fond général. Madame Paoletti est chargée de cette section qui reste néanmoins accessible aux professionnels : il est préférable de téléphoner pour demander l'autorisation : 544.38.49.

La Fondation des Sciences Politiques, 27, rue St-Guillaume, a une petite salle spécialisée pour les Sciences de l'information, comprenant environ 1 500 ouvrages et les périodiques inclus dans le catalogue collectif. Il y a un catalogue spécial pour le fonds. Il est surtout réservé aux élèves du Cycle supérieur en information et documentation, mais peut être accessible sur demande spéciale. Je ne parlerai pas de la B.N., ni du C.N.R.S.

Enfin un centre de Documentation très riche et très facile d'accès qui n'est pas inventorié dans ce catalogue c'est celui des **Services Techniques des Bibliothèques de la Ville de Paris**, 57, rue du Théâtre, Paris XV^e. Tél. 579.68.19.

Il a été créé en 1967 par M. Guy Baudin et enrichi régulièrement par des achats et des abonnements. Il était précédemment rue Vercingétorix, mais il est installé maintenant de façon très moderne et agréable 57, rue du Théâtre.

Il contient plus de 6 000 ouvrages français et étrangers, surtout anglo-saxons sur la Bibliothéconomie, rangés dans un remarquable cadre de classement. Il possède des ouvrages rares. Il reçoit une centaine de périodiques français et étrangers, surtout anglo-saxons. Il n'est pas uniquement réservé aux Bibliothécaires de la Ville de Paris et les professionnels peuvent y avoir accès librement sauf le jeudi et le samedi de 9 h à 18 h. Tél. 579.68.19. Chef des Services Techniques : Mlle Brochard.

Bibliothécaire : Mlle Paquet.

Je voudrais encore mentionner la bibliothèque de l'**Ecole des Chartes**, bien qu'elle soit réservée aux élèves ou anciens élèves de l'Ecole. Elle est très riche surtout en Bibliographie et Histoire du livre et Bibliothéconomie, elle compte environ 150 000 volumes. L'exiguïté des locaux empêche l'ouverture au public, mais elle participe au réseau de prêt inter-bibliothèque et elle figure dans l'IPEC et le CCOE dont elle prête ou fournit des photocopies pour répondre aux demandes extérieures.

Regrettons enfin la fermeture de la bibliothèque technique du Cercle de la librairie qui rendait tant de services avec son fonds de 15 000 livres et ses 100 revues françaises et étrangères.

Pour conclure on ne peut que souhaiter l'organisation d'un Centre de Documentation sur les Sciences de l'Information comparable à celui de la Bibliothèque Nationale du Canada qui emploie dix documentalistes et dont les collections comptent aussi des dossiers constamment tenus à jour où l'on classe les coupures de presse, les études et recherches en cours, les rapports des bibliothèques et toutes nouvelles qui peuvent avoir un intérêt dans le développement des sciences de l'information, elle est ouverte aux journalistes et au public en général. (Voir Nouvelles de la Bibliothèque Nationale du Canada, octobre 1980).

3. Aspects particuliers de l'information professionnelle.

3.1 Un débat s'instaure, auquel prennent part Mlle Bossuat, MM. Chauveinc, Lethève, Richter... sur la nécessité de la création d'une revue de haut niveau qui rendrait compte de la recherche bibliothéconomique. La revue A.B.C.D., revue interassociations a été une tentative de ce genre dans les années cinquante, mais qui a succombé sous les difficultés financières, le manque de public et la disparité des points de vue des associations participantes. Créer une nouvelle revue de recherche bibliothéconomique se heurterait actuellement aux mêmes problèmes. Il ne faut pas oublier par ailleurs l'existence de revues internationales, comme *Libri*, qui est susceptible de publier des articles de recherche en français (son correspondant français est M. Lethève).

Il serait bon de diriger des mémoires de l'INTD et de l'ENSB ainsi que des thèses de l'Ecole des Chartes sur la bibliothéconomie et la documentation. La recherche appliquée aux bibliothèques et aux centres de documentation, au fonctionnement de nos établissements, est à créer en France.

3.2 Information professionnelle et pouvoirs publics.

3.2.1 Intervention de M. Trincal, Chef du Service des Bibliothèques au Ministère de l'Éducation nationale.

L'une des grandes difficultés auxquelles se heurte constamment l'administration, est de faire comprendre son action et de faire adhérer les techniciens à ses projets. Il existe des canaux d'information très officiels : Journal Officiel et toutes les publications administratives officielles, circulaires, *Bulletin des Bibliothèques de France*. Mais il existe également des voies plus officieuses, souvent les plus importantes qui permettent de dévoiler totalement ou en partie les problèmes, (« fuites » organisées) qui révèlent les préoccupations des ministres et aident les décideurs à savoir si telle idée est susceptible d'avoir un impact. Les pouvoirs publics attachent beaucoup d'importance à tester l'analyse d'une question auprès du public averti. Le retour de l'information se fait par des canaux fidèles. Les associations professionnelles jouent un rôle de tout premier plan dans ces échanges, dans la réflexion préalable à la mise en œuvre de certaines transformations.

Pour M. Trincal, l'association professionnelle est le lieu privilégié où le fonctionnaire, tenu à l'obligation de réserve, peut se montrer impertinent. Quant à l'apparent morcellement des Bibliothèques, divisées en plusieurs instances de tutelle, cet errement recouvre en fait des problèmes mal posés. Il existe deux directions au sein du Ministère de l'Éducation nationale : le Service des Bibliothèques et la Direction de l'Information scientifique et technique. Le Service des Bibliothèques a été menacé de disparaître, la préférence étant donnée à des formes d'information sophistiquées et automatisées, c'est à dire, à la D.I.S.T. Cette structure dualiste ne va pas sans poser de problèmes mais elle prépare la voie à une synthèse, c'est-à-dire une répartition des tâches par redéfinitions de celles-ci :

- soutien de l'édition scientifique par le Service des Bibliothèques ;
- information primaire automatisée par la D.I.S.T.

3.2.2 Intervention de M. Morizur (M.I.D.I.S.T.)

La M.I.D.I.S.T conduit en ce moment trois projets : bases et banques de données et transfert de l'information vers le grand public. Elle fait passer l'information dans un bulletin qui indique toutes les actions menées dans le domaine de la reprographie, de la mise à la disposition des documents demandés à partir de bases et de banques de données interrogées, de la base de données bibliographique nationale : « Bibliographie de la France » qui doit se mettre en place en liaison entre la Bibliothèque nationale et le Cercle de la Librairie.

Aux assises régionales, les problèmes de l'information scientifique et technique ont été largement évoqués. Les projets se dessineront après le colloque national sur la recherche et la technologie qui doit se tenir en janvier 1982.

L'intervention des Bibliothèques, des Archives et des Centres de documentation est indispensable et il est important d'y joindre les associations professionnelles à la préparation des projets et des décisions générales.

La liaison entre les Bibliothèques et la M.I.D.I.S.T. est envisagée sous forme de concertation permanente. La M.I.D.I.S.T. est chargée de la rédaction de la loi d'orientation et de programmation de la recherche et de la technologie en France qui sera établie après le colloque national sur la recherche.

4. Relations avec la presse.

Exposé de M. Rouzet, journaliste à l'A.F.P.

Rédacteur à l'Agence France-Presse, M. Rouzet affirme que les Bibliothèques sont actuellement à l'avant-scène de l'actualité. L'A.F.P. a besoin d'information et de contacts ; elle doit être abreuvée d'informations pour pouvoir choisir, car elle est le journal des journaux.

Elle publie chaque jour un épais journal de plusieurs milliers de mots. Seuls, les faits saillants sont retenus, ainsi que les informations de type international qui sont, a priori, privilégiées. L'information de l'A.B.F. paraît donc minuscule, en comparaison.

Il faut être clair, précis et bref dans le communiqué, pour que la rédaction trouve une donnée facilement exploitable dans les deux lignes saisies. En outre, il est difficile d'intéresser le public à des problèmes spécifiques, alors qu'il attend une information générale. Les problèmes de la lecture publique, de la diffusion du livre dans les bibliothèques ne sont pas prééminents, car nous savons tous lire dans notre société qui n'est que difficilement sensibilisée à ces problèmes.

En outre, l'extrême sensibilité des bibliothèques, reflet de leur richesse, la grande diversité des associations professionnelles, reçue comme une revendication catégorielle, nous empêchent de nous faire comprendre et écouter.

Il est essentiel de développer le suivi de nos initiatives, après avoir mis les problèmes sur la place publique sans animosité. Il faut nous informer, informer les journalistes de nos problèmes, et, à l'occasion d'un colloque ou d'un congrès, en adresser le programme à l'A.F.P. qui fera un avant-papier destiné au bureau régional ayant la charge de couvrir ce congrès ou ce colloque. Une dépêche de l'A.F.P. entraîne toujours une demande de la part des journaux pour faire une enquête et obtenir un papier plus large.

Une parfaite collaboration entre associations professionnelles conditionne une parfaite information par l'A.F.P. Pour un journal il est préférable de regrouper toutes les informations sur une grande page ou une demi-page, sur cinq colonnes plutôt que de donner de petites informations au fur et à mesure qui pourront ne pas intéresser le destinataire ; l'information parcellaire n'est jamais prise en compte.

Dans l'ensemble, force nous est de constater que les journalistes sont peu intéressés par les problèmes des bibliothèques, que l'information passe mal dans notre domaine.

5. Conclusion de la journée d'études.

Les revues professionnelles correspondent à des objectifs différents. Leur fonctionnement repose sur le bénévolat, ce qui entraîne souvent des retards dans la parution ; mais elles sont indispensables pour créer un lien entre les membres d'une même association et faire circuler l'information dans nos professions.

Le suivi de l'information doit être assuré si nous voulons que l'A.F.P. prenne en compte nos problèmes. Il nous faudrait rechercher l'information à sa source comme le fait *Livres-Hebdo* qui, rappelons-le, emploie 40 personnes à plein temps.

Toutes les associations réunies constatent qu'il faudrait, sans plus tarder, créer un bureau d'information de la profession. Mais est-il vraiment possible de trouver un local, des finances, du personnel, de diffuser l'information en France comme à l'étranger ?

Il semble plus raisonnable, dans l'immédiat de créer un nouveau poste dans chaque bureau d'association : celui de responsable de l'information, qui sera chargé à la fois de la faire circuler mieux et d'aller au-devant d'elle.

Nous devons apprendre à dégager les points percutants qui accrochent le grand public et trouver des axes à nos actions susceptibles d'intéresser la grande presse, si nous voulons que nos problèmes soient connus et mieux pris en compte par les pouvoirs publics.

Compte rendu établi par Pierre Fénart, Monique Lambert et Jean-Marc Léri.